Abonnements Culturels
Saison 2017/2018

  

**Le Comité d'Entreprise vous propose de prendre en charge un pourcentage de votre abonnement culturel.**

MODALITÉS :

* Valable pour les abonnements Théâtre, Concerts, Opéra ... (Orchestre National de Lille, Colisée Roubaix, Phenix Valenciennes, Métaphone Oignies, Opéra de Lille, La Rose des Vents Villeneuve d'Ascq, Théâtre de Douai, Bethune...)
* Concerne uniquement un abonnement souscrit PAR ET POUR le salarié
* 60% de l'abonnement remboursé
* sur l'envoi de la facture au Comité d'Entreprise de Lille - à l'attention de Christella RAMON- **avant le 29 septembre 2017**
* Limite de 250 euros remboursés

